



Gruppo **San Polo**

Conditions Générales De Vente

1. Les présentes « conditions générales de vente » ou « le contrat » sont réputées connues et acceptées par le client au moment de la transmission de la commande, ce qui implique leur acceptation implicite.
2. En envoyant la commande, le client accepte intégralement les prix et les conditions indiqués dans le tarif en vigueur à la date de la commande, sauf modifications ultérieures. En cas de modification du tarif, les prix et les conditions en vigueur à la date de la commande feront foi.
3. Les conditions de paiement : les modalités de paiement sont exclusivement celles indiquées dans la confirmation de commande selon les délais et les modalités prévues, y compris les éventuels acomptes. La confirmation de commande indique, le cas échéant, les coordonnées bancaires d'Armet S.r.l. sur lesquelles les paiements doivent être effectués. Armet S.r.l. se réserve le droit de suspendre les livraisons programmées, même si elles ont été confirmées, en cas de non-paiement ou de retard de la part du client.
4. La commande est réputée acceptée uniquement après validation d'Armet S.r.l. et ne devient définitive qu'après l'envoi de la confirmation de commande par la société. Cette confirmation est réputée tacitement acceptée en l'absence de communication écrite contraire dans les 2 (deux) jours ouvrables suivant sa réception.
5. Les prix sont toujours exprimés en Euro (€), définie comme devise de référence, hors taxes et TVA, en livraison départ usine (EXW) à l'établissement Armet S.r.l. de Brescello, Reggio Emilia – ITALIE - sauf accord écrit contraire.
6. Aux fins légales, la livraison est réputée effectuée à l'établissement d'Armet S.r.l. En cas de transport au client, l'art. 1510, alinéa 2 du Code civil s'applique : la marchandise voyage toujours aux risques et périls du donneur d'ordre. La livraison s'entend "au bord du camion" : les opérations de déchargement et de manutention sont exclues et restent à la charge du client.
7. La marchandise sera mise à disposition du client par un "avis de marchandise prête". En cas de retard de retrait ou de demande de report de la livraison au-delà de 15 (quinze) jours à compter de la date de l'avis de marchandise prête, Armet S.r.l. pourra émettre facture et facturer les frais de stockage, ainsi que d'éventuels autres frais supplémentaires.
8. L'emballage standard (cartons et/ou film étirable double) est inclus dans le prix. Tout emballage spécial fera l'objet d'une facturation détaillée. Les frais d'élimination des emballages sont toujours à la charge du client, conformément à la réglementation environnementale en vigueur (Décret législatif 152/2006 et modifications ultérieures).
9. Les délais de fabrication indiqués dans les confirmations de commande sont toujours à considérer comme indicatifs et non contraignants, sujets à des imprévus, y compris des cas de force majeure et des retards non imputables à Armet S.r.l. Par conséquent, les retards de livraison ne peuvent en aucun cas justifier des demandes de dédommagement, d'annulation de commande ou de modification des prix et modalités de paiement.
10. Force majeure : Armet S.r.l. ne pourra être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de l'une de ses obligations contractuelles si cette inexécution résulte d'un événement de force majeure. Est considéré comme force majeure tout événement imprévisible, inévitable et hors du contrôle raisonnable D'Armet S.r.l. empêchant temporairement ou définitivement

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT- France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018



Gruppo **San Polo**

l'exécution des obligations contractuelles, tels que, à titre d'exemple non exhaustif : catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, incendies, ouragans), guerres (déclarées ou non), émeutes, actes terroristes, embargos, pandémies, mesures gouvernementales restrictives, interruptions graves de l'énergie, des transports ou des télécommunications non imputables à Armet S.r.l. En cas de force majeure, l'autre Partie sera informée par écrit dans un délai maximum de 7 (sept) jours ouvrables

à compter de la survenance de l'événement, accompagnée de la documentation justifiant la nature et les conséquences de l'événement. L'exécution sera suspendue pendant toute la durée de l'empêchement, avec possibilité de prolonger les délais contractuels en conséquence. Si l'empêchement persiste au-delà de 60 (soixante) jours consécutifs, chaque Partie aura le droit de résilier le contrat avec effet immédiat par notification écrite, sans que cela n'ouvre droit à une indemnisation.

11. **Rappel de produit et sécurité** : En cas de rappel de produit pour des raisons de sécurité ou de non-conformité, le Client s'engage à coopérer rapidement avec Armet S.r.l., en suivant les instructions fournies afin de garantir le retour, le remplacement ou la réparation des produits concernés. Les frais liés au rappel seront à la charge du Client, sauf si le défaut résulte d'erreurs de conception ou de fabrication imputables à Armet S.r.l.. Dans ce cas, Armet S.r.l. prendra en charge les frais. Les deux Parties s'engagent à coopérer de bonne foi pour minimiser les coûts et les conséquences du rappel. Les Parties ne conviennent qu'aucune d'elles ne sera tenue responsable des dommages résultant d'un rappel causé par un cas de force majeure.

12. Toute réclamation pour défaut de fabrication doit être signalée par écrit au moment de la livraison sur le bon de livraison correspondant ou communiquée par écrit (par courrier recommandé ou PEC) dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la réception de la marchandise, conformément à l'art. 1495 c.c. Les retours de marchandises ne seront acceptés que s'ils ont été préalablement autorisés par écrit par Armet S.r.l. et motivés.

13. En cas de réclamation avérée, la responsabilité D' Armet S.r.l. est limitée, à sa seule discrétion, au remplacement ou à la réparation du produit défectueux ou à l'émission d'une note de crédit. Toute autre responsabilité, y compris pour dommages directs, indirects ou consécutifs, y compris envers des tiers, est exclue.

14. **Autorisation de retour (RMA)** : Le Client doit demander une autorisation de retour (RMA) dans les 15 jours suivant la réception du produit, en indiquant le numéro de commande et/ou de facture ainsi qu'une description du défaut. Modalités de retour: seuls les produits autorisés avec un numéro RMA peuvent être retournés. Les produits doivent être intacts, complets et dans leur emballage d'origine. Frais de transport : les frais de retour sont à la charge du Client, sauf si le défaut est imputable à Armet S.r.l., auquel cas Armet S.r.l. prendra les frais à sa charge.

Exclusions : les retours de produits endommagés pour des causes non imputables à Armet S.r.l. ou envoyés sans autorisation ne seront pas acceptés. **Vérification** : Armet S.r.l. se réserve le droit de vérifier le produit retourné et, en cas de non-conformité, de refuser le retour et de le renvoyer au Client à ses frais.

15. La vente est réalisée avec une clause de réserve de propriété, conformément aux articles 1523 et suivants du Code civil, à l'exclusion expresse de l'article 1525. En cas de non-paiement, même partiel, Armet S.r.l. se réserve le droit de résilier le contrat, de conserver les sommes déjà versées à titre de loyer et de dédommagement, sans préjudice de tout autre droit.

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT- France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018



Gruppo **San Polo**

16. Armet S.r.l. se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux produits et/ou à leur emballage sans préavis, à condition que ces modifications n'affectent pas la fonctionnalité ni la qualité du produit.

17. Tous les produits d'Armet S.r.l. bénéficient de la garantie légale prévue aux articles 1490 et suivants du Code civil, et – le cas échéant – du Code de la Consommation (Décret législatif 206/2005), exclusivement en cas d'usage correct et conforme aux instructions.

18. Propriété intellectuelle et obligation de confidentialité : Toutes les marques, logos, dessins, modèles, brevets, spécifications techniques, documents, données et tout autre élément protégé par des droits de propriété intellectuelle ou industrielle fournis par Armet S.r.l. ou réalisés dans le cadre du contrat restent la propriété exclusive d' Armet S.r.l.. Le Client ne pourra en aucun cas les utiliser, reproduire, transmettre ou rendre accessibles à des tiers sans autorisation écrite préalable d' Armet S.r.l. Chaque Partie s'engage à maintenir strictement confidentielles toutes les informations techniques, commerciales ou autres communiquées ou acquises en lien avec le contrat, et à ne pas les divulguer ni les utiliser à d'autres fins que l'exécution du contrat. Cette obligation de confidentialité reste en vigueur pendant au moins 5 (cinq) ans après la fin du contrat, quelle qu'en soit la cause. En cas de violation, la Partie en défaut devra indemniser les dommages subis, sans préjudice des autres recours prévus par la loi.

19. Cession de créances et sous-traitance: Armet S.r.l. se réserve le droit de céder à des tiers les créances découlant du contrat, y compris dans le cadre d'opérations de factoring, sans nécessité de préavis ou d'autorisation du Client. Armet S.r.l. pourra également sous-traiter, en tout ou en partie, les activités prévues au contrat, restant néanmoins responsable envers le Client de la bonne exécution de ses obligations. Le Client ne pourra céder, transférer ou déléguer, même partiellement, le contrat, ni les droits ou obligations en découlant, sans le consentement écrit préalable d' Armet S.r.l.. Toute cession effectuée en violation de cette disposition sera considérée comme nulle.

20. Conformité et durabilité : Armet S.r.l. déclare opérer dans le respect des réglementations en vigueur, y compris celles en matière environnementale, de sécurité des produits et de responsabilité sociale, ainsi que de son Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle adopté conformément au Décret législatif 231/2001 et à son Code Éthique. Le Client s'engage à respecter toutes les réglementations applicables dans le cadre de sa relation contractuelle avec Armet S.r.l., en particulier celles relatives à la santé, à la sécurité, à la protection de l'environnement, à la traçabilité des produits et à la déontologie professionnelle. Le Client déclare en outre adopter des comportements cohérents avec les principes du Code Éthique d' Armet S.r.l., lorsqu'il est communiqué. Armet S.r.l. se réserve le droit de résilier le contrat, conformément à l'art. 1456 c.c., en cas de violations graves ou répétées de la part du Client des obligations susmentionnées, sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts.

21. Clause de sauvegarde : Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales de vente sont déclarées nulles, invalides ou inapplicables, en tout ou en partie, par une autorité compétente, cette nullité, invalidité ou inapplicabilité n'entraînera pas la nullité du contrat, qui restera pleinement en vigueur pour les dispositions restantes.

22. Communications électroniques et signature électronique : Les communications entre les Parties, y compris les avis, notifications et déclarations, envoyées par courrier électronique certifié ou

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT- France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018

signature électronique (y compris la signature numérique), auront pleine valeur légale, équivalente à la forme écrite. Les Parties conviennent que les communications envoyées par signature électronique seront valides et efficaces à tous les effets légaux, contractuels et judiciaires. La Partie recevant une communication électronique devra y répondre dans le délai prévu, sauf accord contraire.

23. Modifications et forme écrite : Toute modification, intégration ou dérogation aux présentes Conditions Générales de Vente ne sera valable et effective que si elle résulte d'un acte écrit expressément accepté par les deux Parties. Toute communication verbale, accord tacite ou comportement concluant ne sera en aucun cas considéré comme valable aux fins de la modification des obligations contractuelles.

24. Résiliation et clause résolutoire expresse : Armet S.r.l. a le droit de résilier unilatéralement le contrat, sans préavis et sans aucune indemnité, dans les cas suivants : – Le Client n'exécute pas ponctuellement ses obligations contractuelles ; – Le Client est soumis à une procédure collective, à une faillite, à une insolvabilité ou à toute autre situation compromettant sa capacité à respecter ses obligations ; – D'autres circonstances, à la discrétion d' Armet S.r.l., justifient la résiliation ou la suspension de l'exécution du contrat. La résiliation du contrat prendra effet immédiatement, conformément à l'article 1456 c.c., sans nécessité d'intervention judiciaire ni de notification formelle, entraînant la cessation immédiate de toutes les obligations contractuelles d' Armet S.r.l.. En cas de résiliation pour cause imputable au Client, Armet S.r.l. pourra demander réparation des dommages.

25. Pour tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité du contrat, le tribunal exclusivement compétent sera celui de Parme, Italie, nonobstant toute autre compétence concurrente. Le contrat est régi exclusivement par le droit italien.

26. La langue officielle pour l'interprétation des présentes conditions générales est l'italien. En cas de conflits ou divergences entre les versions traduites et l'original en italien, le texte italien prévaudra.

27. Conformément au Règlement UE 2016/679 (RGPD), Armet S.r.l. informe que les données personnelles fournies par le client seront traitées uniquement à des fins liées à la gestion de la relation contractuelle, dans le respect de la législation en vigueur.

28. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires seront appliqués automatiquement, conformément au Décret législatif 231/2002, sans préjudice du droit d' Armet S.r.l. de réclamer une indemnisation complémentaire.